



LYON • 15 avril 2025

# CSE TER AURA FLASH CSE Avril 2025

## EXTRAITS DE NOTRE DÉCLARATION LIMINAIRE.

«Sur notre BU, le climat social se dégrade. Nous sommes loin du pilier Humain tant prôné par le Président Jean-Pierre FARANDOU.

Comme exemple, nous prendrons la réunion IPX de l'Etablissement Direction Régionale du 27 mars dernier. Le dossier présenté (Évolution d'organisation de la Direction Stratégie Finances DR TER AURA) est un copié-collé du dossier qui nous a été transmis le 18 juin 2024, à quelques exceptions près, mais qui sont notables. À la lecture de ce projet, nous ne pouvons que constater le mépris effroyable dont il est fait preuve.»

## PRÉ-INFORMATION RELATIVE À LA CRÉATION DU NOUVEL ATELIER AUVERGNE BREZET - TC AURA.

La création de ce nouvel atelier a pour but d'améliorer la maintenance des trains TER, de désengorger Lyon, de rapprocher les lieux de maintenance des zones de circulation des trains et d'optimiser les moyens. Cet atelier va être construit à Clermont-Ferrand dans le quartier Brézet avec une mise en service prévue début 2026.

Le site de Brézet et celui d'Aurillac deviendront les deux seuls centres de maintenance TER en Auvergne.

A partir de 2027, la maintenance TER ne se fera plus en gare de Clermont-Ferrand. Seuls les trains Intercités y seront encore entretenus.

L'UNSA-Ferroviaire sera attentive sur le suivi des recrutements prévus en interne auprès des agents de la gare mais aussi en externe. L'UNSA-Ferroviaire restera vigilante sur la disparition de certains postes en gare de Clermont-Ferrand et sur l'accompagnement des équipes aux nouveaux postes du Brézet et d'Aurillac. Notre attention se portera également sur le plan de formation envisagé pour tous les agents du nouvel atelier. Les formations théoriques devraient s'opérer dans les centres spécialisés comme le TECHNICAMPUS alors que la pratique serait réalisée sur les sites du Brézet, Nevers...

L'UNSA-Ferroviaire veillera à l'organisation des postes sur les sites concernés pour les Remiseurs / Dégareurs, les GEOPS, les agents de maintenance et enfin pour les COPROD.

Enfin, nous avons questionné la direction sur les rames hydrogènes présentes sur le site du Brézet. L'UNSA-Ferroviaire s'assurera que les mesures de sécurité auront bien été prises en compte sur les risques liés à l'hydrogène. Nous veillerons également au bon déroulement des opérations de maintenance et à la formation des personnes devant réaliser ces tâches.

## CONSULTATION RELATIVE À LA DÉSIMBRICATION TGV/TER EN GARE DE PERRACHE ET À LA MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE - DDL CITI.

Lors du vote de cette consultation, l'UNSA-Ferroviaire s'est abstenue.

## DÉCLARATION LIMINAIRE



La déclaration liminaire de l'UNSA dans son intégralité,



Décla atelier Le BRÉZET



UNSA-FERROVIAIRE

## POINT D'AVANCEMENT PROJET OSCAR - BU TER AURA.

La Direction de la BU TER AURA a présenté le déploiement à venir d'HASTUS SEDENTAIRE. Pour information, le décommissionnement d'IDAP est envisagé fin 2026.

La délégation **UNSA-Ferroviaire** a questionné l'Entreprise sur différents sujets :

**Qui** sont en DDL ou en DR les Responsables Organisations ? (métiers présentés dans le support transmis aux élus CSE) ? **Qui** sont les personnels impactés dans les pôles RH, (comme présenté aux élus) ? **Qui** sont actuellement les concepteurs roulements pour les personnels sédentaires sur la BU TER AURA ?

**Qui** réalisera les adaptations des organisations du travail dans HASTUS Sédentaire ?

En fait, les organigrammes présentés n'étaient pas à jour ou très incomplets ...

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, il y a un vrai sujet : celui des compétences nouvelles à acquérir avec l'utilisation du nouveau logiciel.

Quelles compétences nouvelles par rapport à IDAP ? La Direction n'a pas su nommer ces compétences...

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, il existe "HASTUS roulants" avec une organisation spécifique autour de cet outil.

L'**UNSA-Ferroviaire** revendique un parcours professionnel pour les agents des fonctions supports avec une reconnaissance salariale à la clé !

Autre sujet évoqué en séance : il y a une marche en double en 2025 avec la DDL Auvergne. Pour la **délégation UNSA** : marche en double = travail en double. Quels effectifs supplémentaires ? Quels moyens ? Réponse par la négative de la Direction.

La délégation **UNSA-Ferroviaire** a aussi demandé quel dispositif sera mis en place en terme d'accompagnement du changement ? Beaucoup de questions posées.... Pas de réponses précises, ou très vagues, en minimisant, comme à chaque fois, les impacts pour les fonctions supports, en termes de nouvelles compétences à acquérir, changements de postes, en termes de RPS liés aux évolutions ! **Vous avez dit RPS ????**

## PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE MÉDICAL SNCF CSE TER AURA.

Le rapport met en lumière les efforts des médecins du travail pour maintenir la santé et la sécurité des agents, tout en soulignant les défis liés au manque de personnel, à la charge de travail élevée, et aux risques psychosociaux croissants.

L'**UNSA Ferroviaire** a constaté dans le rapport une corrélation entre réorganisations avec productivité et prises en charge des aménagements de poste et reclassements. Nous avons demandé comment la BU TER AURA comptait prendre en compte ces problématiques. La direction nous informe que des travaux sont actuellement menés sur différents roulements « fin de carrière ». Par ailleurs, la ré-internalisation de missions auparavant réalisées par des prestataires est aussi une piste de travail.

### PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ INTERNE, RECONVERSION ET CONGÉ DE MOBILITÉ EXTERNE SUR LE PÉRIMÈTRE TER AURA EN DÉCLINAISON DE L'ACCORD PEDPP.

En novembre 2024, et après plus de deux ans et demi de négociation, l'**UNSA Ferroviaire** a signé l'accord sur le pilotage de l'emploi et le développement des parcours professionnels des salariés des sociétés SNCF.

La Direction nous a présenté en CSE sa déclinaison au sein de la BU TER AURA.



**L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute.**

**Pensez à contacter vos élus pour toute interrogation.**

**Marta HERAUD (DDO) - 07.61.51.84.56**

**Cécile MOUSSET (DDL Krono) - 07.78.25.13.59**

**Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) - 07.61.83.64.86**

**Aurélie ALBAN (DDO) - 06.21.52.19.25**

**Anne JACQUIOT (DMRC) - 06.24.49.43.59**

**Pierre MARTIN (DTER) - 06.29.85.20.99**

**Emmanuelle GIRAUD (DMRC) - 06.23.45.62.51**

**Valérie COLOMB (DDL Citi) - 06.12.98.62.25**

**Stéphane GIROUD (DDO) - 06.11.55.22.30**

**Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) - 06.69.69.81.14**

**Prochain CSE : 22 mai 2025**

**UNSA FERROVIAIRE RHONE-ALPES**  
45, rue Ste Geneviève - 69006 LYON  
[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)



**UNSA FERROVIAIRE ALPES**  
371, chemin de la Rotonde  
73000 CHAMBERY  
[ur.chambery@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.chambery@unsa-ferroviaire.org)